

## Qualité Tourisme Occitanie Sud de France : un label pour encourager la montée en gamme



Sur les 1 360 prestataires désormais certifiés du label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France, 29 % sont des caveaux et points de vente œnotouristiques, suivis de l'hôtellerie traditionnelle (14 %) puis les lieux de visite, l'hôtellerie de plein air et les restaurants. Piloté par la Région et **soutenu par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL)** qui en assure la promotion, ce label est une émanation du label national Qualité Tourisme, « *seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations* », précise le CRTL. En termes de répartition géographique, le département de l'Hérault arrive en tête avec plus d'un labellisé régional sur trois (34 %), suivi de l'Aude (17 %), du Gard (16 %) et des Pyrénées-Orientales (15 %). Les départements du littoral prédominent en raison d'une « *sur-représentation des entreprises œnotouristiques dans ce secteur réputé pour être le plus grand vignoble au monde en surface* », selon le CRTL.

Quatorze nouvelles entreprises régionales engagées dans une démarche d'amélioration de leurs prestations d'accueil touristique ont récemment décroché le label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France. Parmi les nouveaux labellisés : six chambres d'hôtes, quatre caveaux, deux hôtels-restaurants et deux résidences de tourisme.

# Qualité Tourisme Occitanie Sud de France : un label pour encourager la montée en gamme

Sur les 1 360 prestataires désormais certifiés du label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France, 29 % sont des caveaux et points de vente œnotouristiques, suivis de l'hôtellerie traditionnelle (14 %) puis les lieux de visite, l'hôtellerie de plein air et les restaurants. Piloté par la Région et soutenu par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) qui en assure la promotion, ce label est une émanation du label national Qualité Tourisme, « seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations », précise le CRTL. En termes de répartition géographique, le département de l'Hérault arrive en tête avec plus d'un labellisé régional sur trois (34 %), suivi de l'Aude (17 %), du Gard (16 %) et des Pyrénées-Orientales (15 %). Les départements du littoral prédominent en raison d'une « sur-représentation des entreprises œnotouristiques dans ce secteur réputé pour être le plus grand vignoble au monde en surface », selon le CRTL.

Quatorze nouvelles entreprises régionales engagées dans une démarche d'amélioration de leurs prestations d'accueil touristique ont récemment décroché le label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France. Parmi les nouveaux labellisés : six chambres d'hôtes, quatre caveaux, deux hôtels-restaurants et deux résidences de tourisme.